

# LES BRÈVES DU SEL

Juillet 2020

## Mairie

- Lundi : 8h30-12h00 13h30-17h00
- Mardi : 8h30-12h00
- Mercredi : 13h30-17h00
- Jeudi : 8h30-12h00
- Vendredi : 8h30-12h00 13h30-17h00
- Samedi : 9h30-12h00

## Agence Postale

- Lundi : 8h30-12h00
- Mardi : 8h30-12h00
- Mercredi : 8h30-12h00 (retrait colis)
- Jeudi : 8h30-12h00
- Vendredi : 8h30-12h00
- Samedi : 9h30-12h00

## Horaires d'été

- Du lun. 3 août au sam. 23 août :
  - Agence postale : Tresboeuf
  - Mairie : horaires réduits et variables (consulter le site Internet et l'app IntraMuros)

## Événements

- 6 au 10 juillet : animations sportives pour les 8-10 ans (OCAS)
- 13 au 17 juillet : animations sportives pour les ados (OCAS)
- Ven. 4 sept. : forum des associations

## Bibliothèque

- Mardi 14h00-18h00
- Samedi 10h00-12h00 jusqu'au 25 Juillet (fermeture en Août)

## Musée E. Aulnette

Entrée libre tous les dimanches après-midis de 14h30 à 18h. Du 1<sup>er</sup> juillet au 30 août, entrée libre tous les après-midis (sauf le mardi) de 14h30 à 18h.



## Nouvelle équipe municipale

Notre équipe est installée et travaille depuis le 28 mai. Tous les conseillers remercient G. Ménard et les précédents conseils pour leur travail qui permet de bénéficier aujourd'hui de conditions de vie de qualité. Nous travaillons déjà à développer et valoriser nos atouts pour améliorer le plaisir de vivre au Sel.



Stéphane Morin  
Maire



Chrystèle Rolland.  
ère adjointe



Michel Soulas  
2<sup>ème</sup> adjoint

## Covid 19

L'épidémie marque le pas. Cependant la maladie, nouvelle et très contagieuse reste présente. Il convient donc, notamment pour les plus fragiles, de rester vigilant et d'appliquer strictement les gestes barrière.

## Voirie communale

Michel SOULAS et Christophe MACÉ ont vérifié toute la voirie communale du centre bourg et des hameaux. Elle est actuellement majoritairement en bon état. Quelques réparations sont toutefois à envisager. Un curage des fossés est à prévoir.

## Groupes de travail

1- **Jeunesse** En concertation avec Léo Lagrange, Michel SOULAS, Christine ROGER, Laure COQUARD, Maria CARTRON, Mickael LESIMPLE rencontreront les jeunes pour identifier les problématiques prioritaires et les projets qui peuvent être mis en place. La création d'espaces dédiés sur la commune (kiosques) est envisagée.

2- **Conseil des jeunes** Chrystèle ROLLAND, Catherine Lambert, Laure COQUARD ont échangé avec Fabienne LEON, adjointe de Bain de Bretagne, qui a déjà mis en place un conseil des jeunes. Un budget leur sera attribué.

3- **Espace Jeux** Une pyramide de corde sera installée à côté de l'espace jeux. Un projet de tyrolienne est à l'étude.

4- **Réaménagement de la mairie** Alexa BERTEL, Alexia DUBOURG, Catherine LAMBERT, Maria CARTRON et Chrystèle ROLLAND travaillent à la rénovation intérieure de la mairie.

5- **Totems** Xavier LEPIERRE travaille sur des totems indiquant la présence et la localisation des commerces et bâtiments communaux. Ils seront installés en entrée et sortie de commune.

## Application Smartphone Intramuros

Cherchez l'application «Intramuros» dans le Play Store ou l'Apple Store de votre smartphone ou tablette. Choisissez la commune du Sel. Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de la commune. Abonnez-vous aux associations, à la mairie ... pour recevoir les informations par notification. Vous souhaitez être présent dans l'application IntraMuros de la commune ? Contactez la mairie.



## Forum des Associations : vendredi 4 sept.

Toutes les associations seront à votre disposition, de 17h00 à 20h00, salle Ti Ar Men, pour vous proposer leurs activités créatives, musicales, sportives, lecture. Consultez régulièrement le site Internet et l'application Intramuros pour être informé des créneaux, des dates de reprise ...

## Vidéo surveillance

Les dégradations sur les bâtiments sont coûteuses, sources d'incompréhensions, de tensions. Des caméras seront installées fin juillet sur le gymnase et la salle Ti Ar Men.

## Été et activités bruyantes

Le dimanche est traditionnellement le jour du repos et nombreux sont ceux qui hésitent à faire tourner un moteur ce jour là, mais finissent malgré tout par le démarrer en se disant que ça ne durera pas longtemps, que personne n'est suffisamment grincheux dans le quartier pour venir se plaindre. Ces activités ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

- les jours ouvrables, de 8 h 30 à 12h et de 14 h à 19 h,
- les samedis, de 9 h à 12h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et les jours fériés, de 10 h à 12h.

Un événement exceptionnel ? Une fête entre amis, de famille, un peu (trop) tardive ? Bien souvent, un petit mot d'avertissement, un mot de remerciement, un geste de respect, évitent les problèmes. Respecter les autres, c'est aussi être respecté.